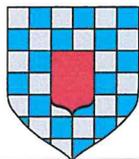


Commune de CHAMBRY**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020**

DATE DE CONVOCATION : 21 JUILLET 2020

DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 21 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 PRESENTS : 12 VOTANTS : 13

L'AN DEUX MILLE VINGT, le VINGT HUIT JUILLET à 19 heures 30

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. JOSSEAUX Olivier, Maire.

Etaient Présents : M. JOSSEAUX Olivier, Mme ANGELILLO Claudie, M. BEURAIN Raymond, M. BUDA François, Mme ELOY Carine, M. HEMMERY Claude, M. HÖLL Sylvain, Mme LEFEBVRE Sylviane, M. MARTINET Benoît, Mme QUATREVAUX Isabelle, M. WATHIER Maxime, M. WIEHCINSKI Rémy.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme BEAUFREMEZ Annie - M. FRAILLON Alexandre

Etait représentée : Mme BEAUFREMEZ Annie, pouvoir à Mme LEFEBVRE Sylviane

Mme LEFEBVRE Sylviane a été élue secrétaire

oOo

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 10 juillet 2020 qui est adopté à l'unanimité.

oOo

Ordre du jour :

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
- 2 – Compte administratif 2019 commune
- 3 – Approbation compte de gestion 2019 commune
- 4 – Affectation des résultats 2019 commune
- 5 – Taux des taxes 2020
- 6 – Budget primitif 2020 commune
- 7 – Questions diverses

oOo

1 - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**Exposé :**

M. JOSSEAUX Olivier, expose que conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Mme LEFEBVRE Sylviane pour remplir cette fonction.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. BEURAIN Raymond délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur JOSSEAUX Olivier, Maire
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1 Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
résultats reportés 2018		213 466,08		402 199,11	0,00	615 665,19
Part affecté à Investissement (art 1068)	0,00				0,00	0,00
Opérations de l'exercice 2019	948 698,79	1 043 614,58	686 203,71	180 545,49	1 634 902,50	1 224 160,07
TOTAUX	948 698,79	1 257 080,66	686 203,71	582 744,60	1 634 902,50	1 839 825,26
Résultats de clôture 2019		308 381,87	103 459,11			204 922,76
Restes à réaliser 2019			41 032,00	106 866,00	41 032,00	106 866,00
TOTAUX CUMULES	948 698,79	1 257 080,66	144 491,11	106 866,00	1 675 934,50	1 946 691,26
RESULTATS DEFINITIFS 2019		308 381,87	37 625,11			270 756,76

COMPTE ANNEXE : NEANT

2- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgét;

3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Délibération adoptée à l'unanimité.

3 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 APPROBATION COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET GENERAL Dressé par M. CHAPALAIN et Mme MERIOT Nathalie, receveurs

Exposé :

Le conseil municipal, après s'être fait présenté le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la conformité des écritures.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire :

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes ;

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare, à l'unanimité PAR TREIZE VOIX POUR, ZÉRO VOIX CONTRE ET ZÉRO ABSTENTION, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4 – AFFECTATION DU RESULTAT EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019 – BUDGET GENERAL

Exposé :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation cumulé de 308 381,87 €

~~- Un déficit d'exploitation de~~

DECIDE à l'unanimité PAR TREIZE VOIX POUR, ZÉRO VOIX CONTRE ET ZÉRO ABSTENTION, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de fonctionnement N-1		
Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	A	+ 94 915,79 €
Résultat antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif N-1), précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	B	+ 213 466,08€
Résultat à affecter	C*	308 381,87 €
Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé du signe + ou -) D 001(besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	D	-103 459,11 €
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement (1)	E	65 834,00 €
Besoin de financement	F	37 625,11 €
Affectation en réserves - R 1068 en investissement	G **	103 460,00 €
Report en fonctionnement -R 002	H	204 921,87 €
Déficit reporté D 002		

* C =A+B (Hors restes à réaliser) (Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessus)

** G=au minimum, couverture du besoin de financement F

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 – TAUX DES TAXES 2020

Le maire indique que les amendements relatifs au report au-delà du 3 juillet 2020 du vote des taux ont été rejetés par l'assemblée nationale dans la nuit du 8 au 9 juillet 2020. Ainsi la date limite de vote des taux demeure le 3 juillet 2020. Il n'est donc pas possible de voter le taux des taxes. En tout état de cause, le vote n'aurait pu porter que sur le foncier bâti et non bâti car en application de l'article 16 de la loi de finances 2020, le taux de la taxe d'habitation est gelé à hauteur de celui de l'année 2019. Le projet de délibération sur le vote du taux des taxes est donc retiré.

6 – BUDGET PRIMITIF 2020

Exposé :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20 et 2311-1 à L 2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M14 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le 31 juillet 2020 pour l'année 2020

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, PAR TREIZE VOIX POUR, ZERO VOIX CONTRE ET ZERO ABSTENTION,

Sur proposition de la commission des finances du 16 juillet 2020, adopte le budget primitif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

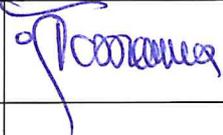
	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Report restes à réaliser		41 032,00	41 032,00
Report résultat 2019		103 459,11	103 459,11
Vote au titre du présent budget	1 225 766,68	491 068,89	1 716 835,57
TOTAL dépenses	1 225 766,68	635 560,00	1 861 326,68
RECETTES			0,00
Report restes à réaliser		106 866,00	106 866,00
Report résultat 2019	308 381,87		308 381,87
vote au titre du présent budget	917 384,81	528 694,00	1 446 078,81
TOTAL recettes	1 225 766,68	635 560,00	1 861 326,68

Précise que le budget de l'exercice 2020 a été établi en conformité avec la nomenclature M 14.

Délibération adoptée à l'unanimité.

7 – QUESTIONS DIVERSES

EMARGEMENTS

JOSSEAUX Olivier		HEMMERY Claude	
ANGELILLO Claudie		HÖLL Sylvain	
BEAUFREMEZ Annie		LEFEBVRE Sylviane	
BEURAIN Raymond		MARTINET Benoît	
BUDA François		QUATREVAUX Isabelle	
ELOY Carine		WATHIER Maxime	
FRAILLON Alexandre		WIEHCINSKI Rémy	